

Auvergne

la ligue de
l'enseignement
Fédération des Associations Laïques 63

N° 431 • SEPTEMBRE 2011

laïque



DOSSIER
Les activités
de la FAL P. 4/5

ÉDUCATION
& LOISIRS

Stages
de danse

P. 6



ÉDITO

Que retenir de la période de vacances qui s'achève ?

La mise en œuvre de processus électoraux ambitieux pour les uns, la poursuite de la lutte pour gagner la démocratie pour les autres et le soutien effectif que nous avons obligation d'apporter aux acteurs de la société civile de ces États arabes en révolution.

La crise financière du mois d'août, suite de la crise de 2008 qui n'en finit pas et dont l'incidence est catastrophique pour les plus fragiles d'entre nous. Une crise qui met à l'évidence l'absence de gouvernement réellement efficace de l'Union européenne...

C'est donc dans un contexte économique plein d'incertitudes et de complexité que s'ouvrent la rentrée scolaire comme la rentrée sociale. Une rentrée scolaire rendue tendue par les fermetures massives de classes, la remise en cause de la formation des personnels enseignants et la dégradation de leurs conditions de travail.

Un contexte qui explique la stagnation du volume d'activité de notre secteur vacances et loisirs éducatifs de cet été et qui doit nous conduire à la réforme de nos pratiques internes. Ajoutons à cela la remise en cause du "contrat d'engagement éducatif" par la Cour européenne de justice alertée par une organisation syndicale qui vient porter atteinte à l'économie générale de notre mouvement et qui priverait des millions d'enfants des loisirs éducatifs que nous mettons en œuvre... si ce statut particulier français était dans l'obligation de se conformer au statut européen en la matière...

Mais la rentrée 2011 est là, chargée d'enjeux pour notre pays et notre mouvement... Une rentrée pour laquelle la Ligue et son réseau d'associations se mobiliseront, pour faire vivre les réflexions et les propositions du manifeste de la Ligue, pour poursuivre et amplifier un mouvement qui veut contribuer au changement, qui veut éclairer et aider à restaurer la confiance des citoyens, au plan local comme au plan national.

Cette rentrée ouvre une année particulière, une année de choix électoraux qui conduiront à creuser les inégalités et les injustices... ou à ramener la démocratie et la justice sociale. Bonne rentrée.

Gérard Chanel

2012

Proposer des alternatives

"Réaffirmer nos valeurs, agir au quotidien pour faire société", c'est le signe sous lequel le secrétaire général de la Ligue place son rapport moral. (1)

■ **Le contexte international.** Les révolutions dans le monde arabe initiées en Tunisie et en Égypte continuent d'embraser certains pays d'Afrique du Nord, du Proche et du Moyen-Orient, mobilisent la jeunesse qui, là-bas comme en Europe, se heurte à l'injustice organisée du capitalisme financier et des oligarchies à son service... Si l'on ne peut dire ce que seront les traductions institutionnelles et politiques de ces mouvements, le secrétaire général assure "qu'il est du devoir de la Ligue de l'enseignement d'exprimer sa solidarité et son soutien aux organisations émergentes des sociétés civiles de ces pays..."

■ **Le drame japonais.** Au-delà du drame, le débat sur les choix énergétiques pour les prochaines décennies est relancé et dans le cadre de la prochaine élection présidentielle, nous devons œuvrer pour qu'un véritable débat national soit engagé. Diversification des sources d'énergie, recul du nucléaire, ralentissement de la course à toujours plus d'énergie...

■ **L'Europe malade de sa monnaie.** La situation de la Grèce est révélatrice de l'incapacité des institutions européennes à faire face, dans le cadre communautaire, à une crise aux conséquences prévisibles... Les analystes indiquent que la situation grecque est telle que ce pays ne pourra jamais rembourser sa dette. Dans ces conditions, faut-il croire à une forme de solidarité européenne ?...

■ **Le climat politique français nauséabond.** Il apparaît délétère et dangereux. Les errements de la diplomatie française, les dérapages verbaux et les clichés xénophobes et islamophobes sont des mises en cause des principes républicains et des atteintes à la laïcité... Ils font le lit de l'extrême-droite... À vouloir gagner des électeurs, on perd des citoyens et on pervertit la République.

■ **Laïcité et islam.** Les valeurs républicaines que sont la laïcité et la fraternité ont été sans cesse malmenées tout au long de l'année. Débat sur la burqa et l'identité nationale, loi Carle, projet de loi sur l'immigration et amendement Mariani ont fragilisé comme jamais le pacte républicain... Cessons de diaboliser l'islam et de transformer en problèmes des pratiques comme la prière dans la rue qui devraient trouver des solutions légitimes. La meilleure façon de répondre aux questions contemporaines, c'est d'être fidèle à l'esprit des laïques de 1905 et de permettre à chacun de vivre librement sa foi ou de s'en passer et de

l'exprimer dans le respect des cultes et des principes de la République...

■ **Les libertés publiques.** Les lois qui déclinent les thèmes sécuritaires et les atteintes à la liberté individuelle se multiplient... et le durcissement continu de notre Code pénal a érodé les libertés sans résultat... Les textes de notre politique sécuritaire ne manquent pas et notre Code pénal est l'un des plus sévères d'Europe. Nous avons besoin d'une politique de prévention et d'une cohérence de toute la chaîne pénale... Le nouveau projet de loi sur la justice des mineurs constitue une véritable atteinte à l'ordonnance de 1945... Il fait primer le répressif et l'enfermement sur l'éducatif et la réinsertion... ce qui constitue le plus souvent un passeport pour la grande délinquance... Les jeunes méritent la confiance de tous, condition nécessaire pour qu'ils aient confiance en eux et en leur capacité de construire l'avenir.

■ **La casse organisée des services publics.** Une réforme qui fait l'unanimité contre elle et qui n'aboutit, au plan budgétaire, qu'à des résultats modestes...

■ **La crise économique et sociale.** Huit millions de Français vivent sous le seuil de pauvreté et les jeunes sont les premières victimes de la crise économique... En dix ans, le nombre des plus de 55 ans surendettés est passé de 13 à 23 %. 16 % des salariés vivent avec moins de 949 € par mois... La classe politique est discrète sur un système fiscal qui est loin de réduire les inégalités sociales... Des questions économiques et sociales qui seront au cœur de la prochaine élection présidentielle...

■ **La crise démocratique.** 56 % d'abstention aux dernières élections cantonales illustrent le sentiment de défiance des Français à l'égard des partis politiques traditionnels... La démocratie affaiblie explique la montée en puissance du Front national, très inquiétante. La réforme des collectivités territoriales qui se traduit par une recentralisation éloignera de fait les citoyens des décisions locales.

La Ligue contribuera à la multiplication des lieux de débats, de rencontre et d'échanges pour que les citoyens reprennent confiance, sinon dans le politique pour "changer la vie", du moins dans leur capacité à faire bouger les choses et à trouver le chemin pour "faire société"... Les associations d'éducation populaire devront se mobiliser pour favoriser l'expression citoyenne...

■ **L'école publique sacrifiée.** Une année difficile : des coupes budgétaires sans précédent, la réforme de la formation des enseignants qui entérine la disparition de la formation professionnelle en IUFM, le risque d'externalisation de certaines missions dévolues à l'école... Risque de "disqualification de l'idée du socle commun que nous avons soutenue, cette volonté affichée de faire acquérir et partager par tous les enfants d'un même pays une culture commune, base qui leur permette de construire progressivement leur parcours de formation initiale et tout au long de la vie". Un événement majeur en 2010, la signature d'un texte présentant les grands axes d'un projet national pour l'enfance et la jeunesse par l'ensemble des acteurs attachés à une éducation démocratique. "Mouvement complémentaire de l'éducation publique, nous avons été associés aux réflexions sur les rythmes scolaires et avons participé aux états généraux de la sécurité à l'école."

Le CAPE (Collectif des associations laïques partenaires de l'école publique) a un rôle important à jouer... "comme volonté de ne pas laisser affaiblir l'école dans sa dimension émancipatrice, de l'inscrire dans la perspective de l'éducation et de la formation tout au long de la vie et de faire prévaloir des choix éducatifs et pédagogiques fondés sur une laïcité en actes".

■ **L'état de la vie associative organisée.** "En cette Année européenne du bénévolat et du volontariat, le monde associatif organisé doit se faire entendre pour que le pays se dote d'une véritable politique associative. Des journées d'études prochaines, qui seront précédées de rencontres interrégionales, seront l'occasion de revisiter le corpus idéologique de la Ligue sur ces questions : action publique et privatisation des services publics, quelle place pour le désintéressement ? Bénévolat, volontariat, salariat, quelle articulation au service d'une autre façon d'entreprendre ? Dans une démocratie de l'opinion, comment renforcer la contribution civique des associations ? Voilà qui doit nous aider à poursuivre le travail de rassemblement des forces vives qui seront capables de porter le projet de la Ligue à tous les niveaux, du local à l'international."

■ **Le secteur sportif de la Ligue de l'enseignement.** "S'appuyant sur notre manifeste commun « Faire société » et sur une analyse sans concessions du sport français et des instances qui le structurent, l'UFOLEP s'engage... à développer les initiatives les plus nombreuses et adaptées possible en direction de publics et de territoires spécifiques, au croisement du sport et des questions de société comme santé, cohésion sociale,

développement durable... J'engage nos fédérations à s'impliquer dans ce chantier et à capitaliser sur la dynamique remarquable de la fédération sportive de la Ligue."

Concernant l'USEP, le S.G. déplore "que la politique nationale suivie par le président et la majorité du comité directeur privilégie le monde des fédérations sportives..." et "prend acte du refus de l'USEP de s'inscrire en harmonie et en concertation au sein du projet de la Ligue".

■ **Un accompagnement renforcé des fédérations départementales.** Le S.G. souligne les bons résultats financiers du centre confédéral mais la très grande fragilité du réseau Ligue qui bénéficiera du soutien du centre, au-delà même de la dimension économique, au travers de formations, d'accompagnement dans la gestion...

■ **Un nouveau cadre de fonctionnement pour notre secteur vacances.** "L'importance des risques financiers qu'il représente impose la plus grande vigilance... Les questions patrimoniales, l'évolution des besoins sociaux, l'adaptation de l'offre, la prochaine réorganisation des rythmes scolaires et bien sûr la gestion des personnels avec la remise en cause récente du contrat d'engagement éducatif sont des paramètres qui rendent complexes et délicates les missions des organisateurs et des diffuseurs de notre réseau.

Des réformes en cours de notre secteur vacances doivent se poursuivre. Nous devons établir des partenariats avec d'autres acteurs du tourisme social si nous voulons poursuivre cette activité économique à forte dimension sociale..."

■ **Le refus de la résignation.** Le manifeste "Faire société" s'achève sur un engagement, celui de faire vivre les réflexions et les propositions dans notre propre politique, nos priorités et nos pratiques... Un an après, il est temps de relever le défi... Le prochain congrès nous conduira aux 150 ans de la Ligue... Parce que nous sommes la plus ancienne association d'éducation populaire de notre pays, nous avons une responsabilité particulière : celle de dire combien dans cette époque d'incertitude, de complexité et de transitions qui vont conduire les citoyens à faire des choix déterminants de civilisation, le travail de l'éducation populaire laïque est précieux et singulier et l'engagement de ses acteurs essentiel et enthousiasmant. Dès maintenant, faisons du chemin qui nous conduit à nos 150 ans celui qui fit dire au philosophe Paul Ricœur que "l'éclairage du passé, c'est aussi des rêves"...

(1) Extraits du rapport moral présenté par le secrétaire général, Jean-Marc Roirant, à l'assemblée générale de la Ligue de l'enseignement à Granville, le 25 juin 2011.

RENDEZ-VOUS

MANIFESTATIONS

UFOLEP

- 24 septembre : course-poursuite sur terre et kart-cross à Ainay (03)
- 1^{er} octobre : endurance 12 h poursuite sur terre à Ambert (63)
- 2 octobre : compétition de tir à l'arc UFOLONG, critérium département de tir à l'arc à Riom (63)
- 8 octobre : raid multiactivités Fou d'raid au lac Chambon
- 23 octobre : endurance moto à Queuille
- 28 octobre : assemblée générale de l'UFOLEP à Romagnat
- Octobre : compétition "intérieur" critérium département de tir à l'arc à Saint-Beauzire (63) (date à déterminer)

USEP

- 6 et 7 octobre : journées régionales rugby à Issoire (stade du Mas)
- 20 octobre : assemblée générale à Chappes

Culture - éducation - jeunesse (CEJ)

- 23 octobre : spectacle *Le tour du monde en 80 jours* par Eukaryote Théâtre, salle La Muscade à Blanzat
- 4-5 et 6 novembre : festival de théâtre amateur à Dallet

FORMATIONS

UFOLEP

- 8 et 9 octobre : rassemblement animatrices APE et stage d'animation en randonnée pédestre au Chambon-sur-Lac

Culture - éducation - jeunesse (CEJ)

- 22 et 23 octobre : formation danse : mazurka, scottish, valse à la Maison de quartier Saint-Jacques à Clermont-Fd

CERCLE CONDORCET

- 29 septembre à 18 h 30 à la FAL : conférence de Michel Renaud (docteur ès-lettres) : "Clichés, poncifs et stéréotypes dans l'œuvre de Vialatte"
- 20 octobre à 18 h à l'IUFM : conférence de Bernard Dompnier (enseignant à l'Université) : "Qu'en est-il des racines chrétiennes de la France ?"



Anne-Sophie Ricou, nouvelle déléguée pour le pôle culture - éducation - jeunesse de la FAL 63

Cyril Do-Duc, délégué du pôle C.E.J. de la fédération depuis septembre 2009, a fait valoir, dès le mois de décembre 2010, sa décision de réintégrer l'Éducation nationale à la rentrée de septembre 2011. La fédération a recruté Anne-Sophie Ricou pour lui succéder.

Anne-Sophie Ricou termine une mission à la Comédie de Clermont-Fd (elle était chargée notamment des actions décentralisées) et a intégré la fédération le 12 septembre.

Nous lui souhaitons la bienvenue.



Calendrier USEP 2011/2012

Le calendrier USEP 2011/2012 est disponible sur le site de l'USEP 63. Les dates des épreuves sont régulièrement publiées par *Auvergne laïque* dans la rubrique "Rendez-vous" en page 2 ("Vie fédérale").

Aide aux déplacements. Grâce à une convention de partenariat signée avec le Conseil général du Puy-de-Dôme, le comité USEP participe au financement des transports des écoles (affiliées à l'USEP) qui prennent part à des rencontres sportives organisées par le comité départemental USEP, dans et hors temps scolaire. (N.B. : les déplacements pour participer à des épreuves organisées par les associations de coordination ou par le comité régional USEP en dehors du département sont exclus de ce dispositif d'aide financière.)

Cette aide s'élève à 50 % maximum du coût des déplacements. Dans certaines disciplines (rugby) et/ou sur certaines opérations particulières (USEP et handicap), cette aide peut être complétée par une aide du comité sportif concerné ou d'un partenaire. Dans ce cas, l'information est transmise avec la circulaire d'organisation. L'enveloppe, votée par le Conseil général, est répartie en fin d'année scolaire, sur présentation des justificatifs (copies des factures) des transports, entre les différentes associations/sections qui en font la demande. La fiche récapitulative correspondante sera transmise par le comité dans le courant du mois de juin et devra être retournée en respectant la date limite indiquée (mi-juillet 2012).

Important : le CD USEP 63 s'engage à appliquer la règle de l'aide à 50 % sur deux déplacements par classe (T.S.). Les déplacements liés à un nombre plus important de participations ne seront aidés qu'en fonction des moyens financiers restant disponibles. Par ailleurs, les écoles/classes qui ne seraient pas à jour de leurs cotisations ne pourront prétendre à cette aide.

Tarifs 2011/2012

Affiliation association/section : 30,00 €
 - Licence USEP enfant (plein tarif) : 7,00 €
 - Licence USEP enfant (tarif classe) : 4,70 €
 - Licence USEP adulte : 14,50 €
 Pour bénéficier du "tarif classe", il est impératif que tous les enfants d'une même classe soient licenciés USEP.

NOUVELLES ASSOCIATIONS

Bienvenue à la FAL !

Depuis janvier 2011, treize associations ont rejoint la Ligue :

- Centre d'Ornano - Aulnat
- Club moto-cross - Aydat
- Association scolaire et sportive - Beaulieu
- Danses en chantier - Billom
- Zumaya Verte - Clermont-Fd
- Association USEP Faubourg - Issoire
- Comité des fêtes de Laps
- Amicale laïque d'Orcines FJEP
- Association A.R.J. - Riom
- Les amis de l'école de Ris
- Fa si la danser - Romagnat
- Le Petit Théâtre de Babylas - Saint-Babel
- Artense moto club - Saint-Genès-Champespe

UFOLEP, USEP, service culturel

Remise de récompenses FAL

Le jeudi 23 juin dernier, un public nombreux avait répondu à l'invitation conjointe de la municipalité de Clermont-Ferrand et de la FAL (UFOLEP, USEP, service culturel) pour la remise des récompenses dans les salons de la Maison des sports.

En remerciant Madame Chapon, adjointe aux affaires scolaires représentant

Monsieur le Maire de Clermont, pour cet accueil, le président Gérard Chanel, Annie Coly, présidente de l'UFOLEP et Philippe Léotoing, président de l'USEP, ont souligné les bonnes relations qui unissent la FAL 63 et la Ville de Clermont depuis maintenant plus de cinquante ans.

Tous ont rappelé l'importance de la

valeur éducative donnée à la pratique sportive et culturelle au sein de la FAL. "Mais au-delà des récompenses attribuées aux personnes et aux groupes appelés ce jour, c'est aussi l'effort, l'engagement et le respect des nombreux bénévoles qui font vivre la FAL que nous souhaitons mettre à l'honneur" conclura Gérard Chanel.



Beaucoup de monde jeudi 23 juin à la Maison des sports.

Amicales laïques d'Augerolles "Farceurs" et "Pastourelle"

Auvergne laïque a présenté l'amicale laïque d'Augerolles dans le n° 429. Cette association a donné naissance à deux "filles" aujourd'hui indépendantes mais héritières de la tradition associative chère aux amicalistes foréziens.



Les Farceurs. En 2001, Françoise Latellerie monte, au sein du groupe folklorique "La Pastourelle forézienne" dirigé par Éliane Comte, et avec l'aide de cette dernière, une section théâtre sous le nom des "Petits Farceurs". L'aventure dure un an, durant lequel des jeunes apprennent à se mouvoir sur scène, à appréhender l'espace qui leur est imparti, travaillent leur diction, leur souffle, etc. Ils font aussi de nombreuses improvisations sur un thème donné. En novembre 2002, afin de permettre à ces mêmes jeunes de poursuivre un travail qu'ils n'ont pas envie d'arrêter, est créée l'association indépendante "Les Petits Farceurs". L'aventure se poursuit donc. La saison 2006/2007 voit la modification du nom de l'association de "Petits Farceurs" en "Farceurs" car les petits ont grandi, et des adultes supplémentaires sont accueillis au sein du groupe. Les membres de la troupe changent parfois, mais le principe est toujours le même, et durant toutes ces années, Françoise écrit une pièce différente à chaque fois, car les personnages sont ciblés par rapport aux personnalités de chacun. La saison 2011/2012 débute le 3 septembre par un repas festif, avec les anciens - comédiens et membres des divers bureaux - afin de fêter les dix années de travail des petits et grands Farceurs.



Lors de l'apéritif précédant le repas, une invitation "à vie" pour deux personnes est remise à Madame Barge, une Courpiéroise, gagnante d'un tirage au sort effectué lors de la dernière représentation du 2 juillet, afin de remercier le public fidèle qui permet aux "Farceurs" de poursuivre leur aventure... Encore dix années ? Mystère ! Mais du moins, ils l'espèrent...

La Pastourelle forézienne. Le groupe folklorique a été créé en 1985 par Éliane Comte, alors directrice de l'école et passionnée de folklore et de traditions populaires. Elle a été aidée par un jeune danseur, Cédric Bachellerie. L'ensemble comprenait alors seize adultes dont deux musiciens et quinze enfants, soit trente et un membres bien décidés à promouvoir les traditions populaires propres à leur coin de territoire. C'est au prix de nombreux efforts que le travail a été reconnu et récompensé par la participation au 14^e Festival mondial de folklore de Gannat en juillet 1987. Au fil des années, au cours de prestations diverses (Puy-de-Dôme, Forez, Livradois mais aussi dans les départements voisins - Loire, Cantal, Haute-Loire et Allier - puis au loin - Pays basque) et par des échanges entre groupes, la Pastourelle forézienne a su se faire connaître et apprécier. Chaque année, outre les sorties à la demande, le groupe participe à l'animation d'Augerolles par des thés dansants, des bals traditionnels et surtout la fête de Saint-Jean autour d'un thème toujours renouvelé.

N.B. : on peut retrouver danseurs et musiciens sur le site de l'association www.la-pastourelle-forezienne.fr.

Amicale laïque de Neschers

Deux belles histoires neschersoises



Il était une fois une petite association laïque réveillée en 1977 qui rêvait d'avoir son local afin de développer ses activités. Ce n'est pas une bonne fée qui a réalisé ce souhait mais l'ardeur, le courage et l'intelligence créatrice des amicalistes de Neschers. Il y a une vingtaine d'années, ils ont acheté en plein bourg deux vieilles habitations mitoyennes ; réunies et aménagées, elles constituent à présent un ensemble confortable abritant bibliothèque, cuisine, salles de réunion et même une cave. Il était une autre fois la même petite association laïque qui rêvait d'organiser une manifestation populaire rayonnant sur le canton et au-delà. La bonne fée n'a pas bougé sa baguette mais les mêmes

amicalistes qui avaient maçonné, charpenté, crépi et peint auparavant ont inventé un nouveau concept : la Fête à la noix. Notons l'ironie du titre, ce n'est pas "la Fête de la noix" : "Fête à la noix" impliquait à l'origine un possible échec. Ce ne fut pas le cas car le 23 octobre, l'A.L. de Neschers organisera la 18^e édition de cette manifestation qui draine chaque année un très nombreux public. Grâce à ces deux intéressantes réalisations, l'association laïque peut remplir pleinement sa mission émancipatrice d'éducation populaire. Bibliothèque pour tous, activités théâtrales pour écoliers et collégiens, activités manuelles pour les enfants, tarot pour les plus âgés sont à l'affiche avec d'autres occupations certes

moins éducatives mais tout aussi conviviales comme la marche de mai, la brocante, le loto, la soirée costumée ou le repas de fin d'année.

L'amicale laïque n'oublie pas bien sûr l'école publique du village, une école qui depuis des décennies accueille une proportion importante "d'enfants du voyage" et qui a réussi leur intégration tant au niveau scolaire que social. L'association travaille main dans la main avec l'équipe enseignante et les parents d'élèves ; elle finance certains projets, notamment le transport pour des sorties ou des manifestations diverses.

Au sein du village, l'A.L. occupe une place importante et collabore régulièrement avec les autres associations, notamment en leur prêtant son matériel méthodiquement entreposé dans ses locaux.

L'équipe d'*Auvergne laïque* qui a longuement trinqué à la santé et au dynamisme militant de cette association, en dégustant, bien évidemment, son délicieux "vin de noix", ne peut que conseiller à ses lecteurs de faire un petit tour par ce petit pays qui sait et aime recevoir !

Le bureau

Président : Gérard Truchard
Secrétaire : Christian Goigoux
Trésorier : Georgette Chany
Membre du bureau : Alain Ballet

ÉCHOS



Le bel âge : l'amicale laïque de Saint-Éloy a 50 ans

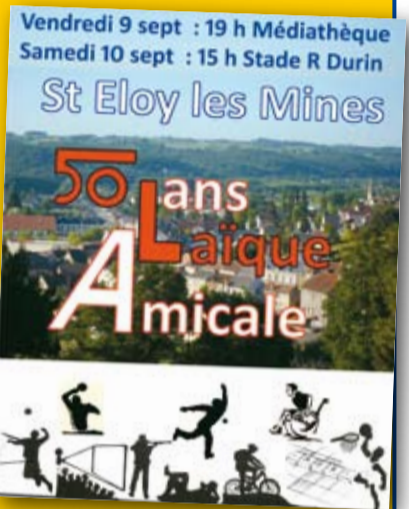
L'amicale laïque de Saint-Éloy a organisé une grande fête pour marquer les 50 ans de sa création ; elle s'est déroulée les 9 et 10 septembre selon un programme qui affichait sa fidélité aux principes fondateurs.

Le vendredi après-midi, l'amicale laïque a été présentée aux écoles primaires, montrant ainsi combien elle reste attachée à l'école et à l'accueil, dans ses activités, de tous les écoliers. À partir de 17 heures, ce sont l'histoire et le sens de l'amicale qui ont été mis en lumière, grâce à une exposition de photos présentée à la médiathèque. Alain Bandiera, membre du C.A. de l'amicale et du comité de rédaction d'*Auvergne laïque*, a rappelé la fonction et le rôle de l'amicale laïque dans la vie locale, tels qu'ils étaient illustrés par l'exposition. Clôturant la journée, le verre de l'amitié a été offert aux participants.

Le samedi, à partir de 15 heures, la fête s'est déroulée sous le signe du rassemblement et de la participation. Rassemblement sportif et ludique, au complexe sportif Émile-Sautereau ; les différentes sections présentaient leurs activités, conviant les visiteurs à y participer. Rassemblement convivial à 19 heures autour d'un vin d'honneur offert par la municipalité puis d'un buffet.

Les sections, les adhérents et tous les sympathisants se sont mobilisés afin de multiplier les témoignages et de réunir le plus grand nombre de documents et de photos en vue de réaliser une exposition d'envergure.

Comme toute fête, celle-ci a fait la part belle au jeu et à la réjouissance. Mais elle marque aussi l'inscription de l'amicale laïque dans l'histoire vivante des gens de Saint-Éloy. Les organisateurs amicalistes ont souhaité donner à cette manifestation un éclat particulier à la hauteur de la vitalité et du rayonnement dont l'amicale a fait preuve pendant un demi-siècle.



Aigueperse : les 50 ans de l'ASLA

L'ASLA (Association sportive laïque aigüepéroise) propose depuis cinquante ans la pratique de la gymnastique au sein de l'UFOLEP. Le gala de fin d'année a été l'occasion de marquer l'événement avec la présence de cent trente gymnastes du club exécutant avec brio un mouvement d'ensemble et qui se sont vu remettre une médaille souvenir par leurs moniteurs et par d'anciens moniteurs. Ils ont ensuite produit leur spectacle annuel alternant exercices gymniques et chorégraphies. La section danse créée il y a trente ans s'est associée au spectacle pour le plus grand plaisir du nombreux public.



Lisseuil : l'amicale des jeunes a 30 ans !

L'amicale des jeunes de Lisseuil, créée par un groupe de jeunes de la commune ou originaires de la commune, a su, à travers ses activités (voyages, arbre de Noël, bals, concours de belote, repas...), développer un esprit de camaraderie et de convivialité. Si les amicalistes d'il y a trente ans sont maintenant des quinquagénaires ou des sexagénaires, des jeunes - leurs frères ou sœurs, leurs enfants souvent - sont venus grossir ses rangs. Guy Grand, représentant la FAL, après avoir rappelé l'importance des amicales laïques dans le secteur rural (comme l'a fait aussi Bernard Lescure, conseiller général) et ce que pouvait leur apporter la fédération, a souhaité longue vie à cette amicale qui brille sur les terrains de pétanque.

N'OUBLIEZ PAS : ENVOYEZ-NOUS VOS ÉCHOS
(15 lignes maximum) avant le 10 octobre 2011

Panorama des

Le "Grand Panorama", ce n'est pas seulement le nom de l'hôtel qui accueille les activités de la FAL ; ce n'est pas seulement le site fabuleux qu'on peut y découvrir. C'est la métaphore que nous avons choisie pour rendre compte des activités de la FAL. Toutefois, cet inventaire risque d'escamoter l'essentiel ; outre la vitalité de la Ligue de l'enseignement, les activités continuent à incarner le sens et les valeurs qui fondent toute l'histoire de la vie associative. Préconisant la création des amicales laïques, Louis Rousselle, à l'occasion des états généraux de la "France laïque", en 1948, insiste sur la nécessité de mettre les amicales au service de tous les enfants, de favoriser pour tous l'accès aux loisirs et à la culture et de reconstruire la fraternité nationale démantelée par quatre années de guerre. C'est cette vocation des origines que la FAL continue à incarner dans ses activités multiples, la diversité de ses services qui contribuent en réalité au dynamisme d'une entreprise citoyenne où les enfants sont accueillis, accompagnés et éduqués.

Le service culture - éducation - jeunesse

Le service culture - éducation - jeunesse de la Ligue de l'enseignement du Puy-de-Dôme affirme son engagement pour favoriser l'accès à l'art et à la culture pour tous comme condition d'un développement éclairé de l'individu et de la société.

Dans cet objectif, nous accompagnons les associations affiliées, les écoles, les jeunes, les collectivités qui le souhaitent dans l'élaboration de leurs projets et ce, quelle que soit la discipline culturelle.

À travers Théâtre Actif pour le théâtre amateur, nous favorisons la diffusion de spectacles en amateur sur le département, nous mettons en place des festivals (Lempdes, Gerzat, Dallet), des formations ou des ateliers de sensibilisation. Grâce à un partenariat avec la Comédie de Clermont-Ferrand, nous proposons aussi des places à tarifs préférentiels sur certains spectacles.

Mené transversalement aux activités fédératives, Skali est un projet de programmations culturelles en région. Il concerne aussi bien les lieux déjà équipés que les territoires ne bénéficiant ni d'infrastructure culturelle ni de personnel spécifique.

Soucieux de prendre en compte la danse sous toutes ses formes, nous organisons des manifestations qui permettent aux compagnies et aux ateliers de montrer leurs créations tout en échangeant entre amateurs et professionnels ("Danse à l'école" - "Les Chemins de la danse" - "Le Fil de la danse").

Avec Plaisir de danser, ce sont des stages pour "débutants" et "débrouillés", qui permettent de découvrir ou d'approfondir les techniques d'une danse.



Enfin, grâce à différents projets et outils ("Jouons la carte de la fraternité" - mallettes pédagogiques - expositions thématiques), le service CEJ participe à la lutte contre les discriminations auprès des jeunes. Il accompagne également les mineurs porteurs de projets à travers le dispositif des junior-associations. Enfin, nous prenons part à des projets de solidarité internationale comme "Pas d'éducation pas d'avenir" ou "Les Chantiers de jeunes".

Il est important de signaler le rôle des bénévoles militants, engagés et dynamiques qui permettent à une grande partie des actions de se dérouler sereinement, en partenariat avec la Ligue. Nous les remercions vivement et signalons que les commissions restent ouvertes à ceux qui voudraient s'investir.

Le service vacances

Profitez de votre service vacances

Il est à la disposition de votre association comme à celle de chacun de vos adhérents.

Il est à la disposition des établissements scolaires.

- Sorties ou voyages de groupes.
- Recherche de votre destination en France ou à l'étranger.
- Organisation de séjours courts ou longs.
- Programmation de vos activités sur place.
- Vacances familiales en France ou à l'étranger.
- Des centaines de destinations.
- Pension complète, demi-pension, location.
- Vacances enfants et adolescents en France ou à l'étranger.
- Séjours maritimes, montagnards ou à la campagne.
- De très nombreuses activités pour tous les goûts.
- Des séjours linguistiques, musicaux, etc.
- Sorties ou voyages scolaires - classes de découverte.
- Recherche de votre destination régionale ou partout en France.
- Programmation de vos activités sur place.
- Aides aux démarches administratives.

Nos centres vous accueillent

Accueil de groupes ou d'individuels au village-vacances du Grand Panorama (lac Chambon)

- À la journée ou sur plusieurs jours.
- Découverte du Parc des volcans sous un autre angle.
- Activités physiques (VTT, randonnée, ski alpin ou de fond, raquettes...).
- Accueil de classes pour des séjours à thèmes les plus variés.
- Remise de 10 % sur les tarifs groupes pour les associations affiliées.
- Tarifs spécifiques pour les établissements scolaires.

Centre de Chadieu (Authezat)

pour les associations, écoles ou les individuels

- Un site naturel exceptionnel pour vos sorties ou vos manifestations de plein air.
- Des activités sportives (VTT, escalade, tir à l'arc, orientation...).
- Des locations avec ou sans cuisine (mariages, anniversaires, fêtes, réunions...).



- Sorties scolaires pour pratiquer des activités nature, sportives, culturelles, artistiques, artisanales, ludiques, de plein air...
- Tarifs préférentiels pour les associations affiliées et les écoles USEP.

Contacts : Monique Martin - 04 73 14 79 20 - vacances@fal63.org
Éric Lamour - 04 73 88 60 49 - gpanorama@wanadoo.fr
Lydie Gérard - 04 73 39 57 30 - chadieu@free.fr

Toute l'actualité de la Fédération : 04 73 91 00 42 - fal63@fal63.org
La plupart de nos offres peuvent être consultées sur le site
www.vacances-pour-tous.org.

activités de la FAL

Le service sportif USEP



Dans son éditorial du guide pratique 2011/2012, Philippe Léotoing, président de l'USEP 63, écrit : "La richesse de sa programmation sur l'année, la diversité des activités proposées, la fréquence des rassemblements, le dynamisme de ses secteurs placent aujourd'hui l'USEP, comme un acteur de tout premier plan en tant que fédération sportive scolaire."

Le rapport d'activité 2010/2011 qui sera présenté lors de l'assemblée générale de Chappes, le 20 octobre prochain, atteste de ce dynamisme puisque avec 6 485 licenciés enfants et 321 licenciés adultes, le comité départemental USEP du Puy-de-Dôme atteint son plus haut niveau d'adhérents depuis plus de vingt ans.

Néanmoins, au-delà de cette satisfaction légitime mais éphémère, il s'agit pour l'USEP 63, secteur sportif de la Ligue de l'enseignement, de poursuivre son action en faveur du développement du sport scolaire, complémentaire de l'éducation physique et sportive, conformément à la mission qui lui est confiée par l'inspection académique dans l'article 1 de la convention signée en juin 2010.

En choisissant d'ajouter un certain nombre de disciplines à toutes celles déjà proposées l'an passé, le calendrier des épreuves départementales arrêté par le comité directeur, a pour objectif de répondre aux attentes du plus grand nombre et aussi de conforter la place tenue par notre mouvement au sein des écoles publiques du département.

Le SAJ Gergovie Val d'Allier

Cela fait maintenant onze ans que la FAL 63 coordonne et développe le "secteur animation jeunes" (SAJ), service jeunesse (12/17 ans) de Gergovie Val d'Allier Communauté. Une équipe de huit personnes travaille spécifiquement pour ce service.

Une politique jeunesse est mise en place avec huit champs d'action : les loisirs, l'accueil et les projets des jeunes, l'accompagnement individuel à la vie active et citoyenne, le partenariat, les événements, l'information et une ludothèque.

La fin d'année scolaire s'est terminée en beauté. En effet, le SAJ a fêté la 10^e édition du Festival "Rencontres graff", événement qui s'est déroulé aux Martres-de-Veyre. Au programme : expositions, concours, démonstrations. De nombreuses personnes se sont déplacées et ont apprécié les réalisations des artistes. Concernant les animations, le centre de loisirs a compté près de mille participations pour cet été.

Depuis septembre, l'équipe est de nouveau prête à relancer toutes les actions et proposer aux jeunes des moments de vie inoubliables :

- 2^e édition du Festival national de création de jeux Ludix, qui se déroulera à Saint-Maurice-ès-Allier les 19 et 20 novembre ;
- lancement de la 2^e édition de la carte Pass'SAJ, qui permet d'obtenir des réductions auprès d'une cinquantaine de partenaires (entreprises, associations, municipalités) ;
- la ludothèque, qui, à partir de septembre, se trouvera dans les locaux de la médiathèque des Martres-de-Veyre ;
- le lieu d'accueil et d'information, pour les jeunes de plus de 14 ans, qui permet un accompagnement individuel des jeunes et qui est le relais entre le SAJ, les associations et les institutions ;
- l'ouverture des salles pour les jeunes sur chaque commune. Pour cette année, dix-sept ouvertures de salles par semaine seront proposées aux jeunes ;
- le pôle roller sud qui propose de nombreuses activités autour du roller. Cette action est mise en place par le FJEP d'Orçet ;
- un club photo (nouvelle action) ;
- et bien sûr, le centre de loisirs qui proposera tous les samedis et durant toutes les vacances scolaires de nombreuses animations.



Le Service civique

Depuis maintenant un an, la Fédération s'investit dans le dispositif des Services civiques afin de poursuivre ses efforts d'accompagnement à la citoyenneté. Elle propose ainsi des missions de six à douze mois à des jeunes de 16 à 25 ans souhaitant donner de leur temps pour la société.

Nous avons accueilli depuis l'automne dernier cinq volontaires au sein des services de la Fédération et avons permis à deux associations affiliées de développer de nouveaux projets avec la mise à disposition de trois volontaires.

Agissant dans des domaines très différents, les jeunes ont pu apporter leur enthousiasme et leur regard neuf pour mettre en œuvre des projets dans des domaines très divers : culture, développement du bénévolat, sport, communication, etc. Cette expérience a déjà démontré que si elle était bien menée, elle apportait énormément au volontaire (en termes de qualification et de connaissances notamment), mais aussi à la structure qui l'accueille. Elle bénéficie ainsi d'un apport humain différent des bénévoles et des salariés qui l'entourent habituellement.

Nous organisons également les formations civiques obligatoires qui permettent aux jeunes de découvrir en partie la société dans laquelle ils vivent pour pouvoir en devenir des citoyens actifs. De plus, nous leur proposons un accompagnement individuel pour les aider dans l'accomplissement de leurs objectifs personnels et dans leur projet professionnel.

Un comité a été créé pour suivre le dispositif et certifier que les missions mises en œuvre seraient en accord avec les valeurs que nous portons, notamment la place des jeunes dans les associations et le refus d'une récupération du Service civique pour faire du sous-emploi.

La rentrée arrivant, la majorité des missions se terminent mais les jeunes souhaitant faire du volontariat sont toujours aussi nombreux. Nous espérons cette année qu'un nombre plus important d'associations affiliées verront l'extraordinaire potentiel du dispositif pour développer leurs actions et s'engageront dans l'accueil de jeunes au sein de leur structure.



Le service sportif UFOLEP

SAMEDI 17 SEPTEMBRE 2011
des 14h à CHATEAUGAY



Une nouvelle saison démarre

Le comité départemental UFOLEP poursuit sa progression en termes d'effectifs et d'activités.

Avec 17 895 licenciés en 2010/2011, le Puy-de-Dôme conforte sa deuxième position sur le plan national avec une augmentation de 384, soit 2,3 %. La saison 2011/2012 sera essentielle dans l'histoire de l'UFOLEP 63 puisque riche en événements. L'ensemble des commissions techniques et le comité directeur lancent celle-ci lors du rassemblement au Grand Panorama le samedi 10 septembre.

Deux manifestations de pleine nature suivront :

- Randonnée pédestre A.O.C (Auvergne - Céologie - Culture) le 17 septembre à Châteaugay avec paella en soirée.
- Fou d'raid (raid multiactivités qui enchaîne VTT, course à pied, run & bike, course d'orientation par équipe de deux) le samedi 8 octobre au lac Chambon.

L'assemblée générale du comité est programmée le vendredi 28 octobre à Romagnat.

Les journées multiactivités seront maintenues :

- 8 mai à Chadieu ;
- journée + de 55 ans (date et lieu à déterminer) ;
- 20^e Triathlon le dimanche 24 juin 2012 à Pont-du-Château.

Calendrier déjà chargé pour l'équipe des bénévoles de l'UFOLEP 63 mais le grand événement est programmé les 27, 28 et 29 avril 2012. Notre département accueillera l'assemblée générale nationale de l'UFOLEP à Gerzat. Trois cents congressistes venus de tous les départements de métropole et d'outre-mer seront présents pour cet important moment statutaire.

C'est dans le Puy-de-Dôme que sera élu le comité directeur national pour la prochaine mandature de quatre ans ainsi que le président de la Fédération.



La FAL propose des stages de danse qui s'adressent à des personnes débutantes ou non, alternant danses faciles et celles de niveau intermédiaire, les unes et les autres pouvant être transmises à des enfants, des adolescents, des seniors.

Demandez une fiche d'inscription au service C.E.J. de la FAL artsplastiques@fal63.org Vincent Landry - 04 73 14 79 17.

ICI & LÀ

• Un communal nommé... Garibaldi

Le printemps 2011 aurait dû commémorer le 140^e anniversaire de la Commune de Paris (1871) et la 150^e célébration de l'unité républicaine de l'Italie (1861), récemment célébrée avec retentissement médiatique par l'association italo-clemontoise "Soleil d'Italie". Quel est donc le lien entre ces deux évocations historiques ?... Un homme : G. Garibaldi, l'italien natif de Nice (Nizza), qui fut l'un des héros, sinon le plus marquant, de la réalisation de l'unité italienne et qui prit part avec ses hommes au combat contre les Versaillais, frappés par la fêrue criminelle d'un certain... Thiers. Michel Angeleri (ALC)

(*) Les 90 élus de "la Commune", choisis dès le 26 mars, mettent alors en place une véritable république sociale : "La proclamation de la séparation de l'Église et de l'État, la mise en place de l'école laïque obligatoire, la limitation du temps de travail, l'augmentation des salaires... font partie des premières mesures gagnées par les communalards, ils restent devant l'histoire sociale du pays les initiateurs du droit au travail, comme du logement pour tous."

P.-S. : lire notamment à propos de Garibaldi et de la Commune de Paris : Le Cri du peuple de Tradj/Vautrin (Casterman).

• Morale : des annonces très cathodiques

Luc Chatel a annoncé un retour en fanfare de la morale à l'école primaire. La circulaire ministérielle articule principalement son enseignement autour de la seule opposition du Bien et du Mal. Cette manière d'aborder les choses relève plus du catéchisme que de l'action de l'enseignant qui consiste à former des citoyens.

La civilité, le respect de l'autre, la solidarité, l'équité, l'acceptation des règles communes, les valeurs et principes qui fondent la République sont portés quotidiennement dans les classes pour construire ce "vivre ensemble" indispensable à la vie en société.

En sortant de la naptaline des pratiques pédagogiques d'un autre âge, le ministre veut détourner l'attention de l'opinion publique des vraies difficultés de l'école liées aux purges budgétaires.

Avec les DDEN

S'il est entre autres une chose qui nous tient à cœur, c'est bien la défense des droits de l'enfant. C'est la raison pour laquelle la Fédération nationale, réunie en congrès à Angers les 17, 18 et 19 juin, a adopté une résolution générale (voir le paragraphe ci-dessous) qui prouve notre ferme intention de défendre l'école publique laïque et gratuite. N'oublions pas que la scolarité est obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans.

"Réunis pour leur 95^e congrès à Angers, les délégués départementaux de l'Éducation nationale réaffirment leur totale adhésion aux valeurs de la République et au principe de laïcité inscrits dans notre Constitution et dans la loi du 9 décembre 1905, loi de séparation des Églises et de l'État."

L'école publique, fondement de la République, est seule garante de la formation de citoyens pouvant construire une société ouverte respectueuse de la diversité.

Les DDEN réaffirment leur volonté de défendre cette école publique laïque, la seule capable d'instituer l'esprit de citoyenneté et de solidarité, nécessaire à l'épanouissement de la démocratie et la seule capable de garantir la justice sociale.

L'enseignement public, laïque et gratuit est, à tous les degrés, un devoir de l'État."

Les DDEN dénoncent donc :

- le démantèlement du service public d'éducation ;
- les fermetures de classes ;

- la suppression des RASED ;
- la non-formation des enseignants ;
- la semaine de quatre jours.

Les DDEN refusent la parité instaurée avec les écoles privées et le détournement des fonds publics à leur profit.

Ils exigent :

- l'abrogation de la loi Carle ;
- une volonté politique en faveur de l'école publique, lui permettant d'assurer la réussite de tous les élèves ;
- le retour à une formation initiale et continue, indispensable et nécessaire des enseignants ;
- l'école obligatoire à partir de 3 ans et un droit à une scolarisation à partir de 2 ans ;
- une réorganisation du temps scolaire en fonction du seul intérêt de l'enfant dans un cadre national ;
- un véritable service de santé scolaire ;
- des personnels qualifiés pour permettre l'aide à une scolarisation de qualité de tous les enfants, surtout s'ils sont en situation de handicap, à l'école primaire.

Les DDEN s'engagent à poursuivre activement leur mission de défense et d'amélioration de l'école de la République dans l'intérêt exclusif de ses élèves.

Non, nous ne pouvons plus accepter que les lois de la République ne soient pas respectées par tous les élu(e)s mais également par tous les humains vivant sur le territoire français. Doit-on tenir compte des fêtes

d'une religion, des désirs des offices de tourisme, des lubies de certains parents, pour établir un calendrier scolaire ? Ne serait-il pas plus intéressant de réserver le mercredi pour les activités extrascolaires ? En faisant classe le mercredi matin, nous allons tout droit vers la fin des centres de loisirs et autres activités associatives. L'État pense peut-être faire là quelques économies, mais il en ferait beaucoup plus en supprimant le financement des écoles privées (plus de 10 milliards d'euros, État et collectivités territoriales confondus). Il est temps que les laïques de France se regroupent pour défendre ce bien commun que sont tous les services publics.

Surtout, refusons que les religions, que nous respectons, s'occupent de politique. La République n'a pas besoin de Dieu pour la légitimer. Sachons stopper cette escalade qui, au nom des religions, dresse les hommes les uns contre les autres, pour dire haut et fort que l'État seul doit assurer le vivre ensemble.

Verrons-nous un Printemps français, qui non seulement changera de président, de ministres ! mais qui mettra en place un régime politique digne de la Constitution française, que nous pourrions améliorer, pour une civilisation faite de liberté, de fraternité et d'égalité ? "Indignons-nous, engageons-nous" mais surtout ne faisons pas n'importe quoi, les enfants d'aujourd'hui nous le reprocheraient demain.

Guy Bonnemoy

**Colloque AGEEM Vichy - 27 juin au 1^{er} juillet
Conférence de presse de Lucile Barberis,
présidente de l'AGEEM**



En préambule, Lucile Barberis a rappelé le thème du colloque 2011 : "À l'école maternelle, c'est le corps d'abord" qui fait suite au thème traité à Hyères : "L'école maternelle, école de tous les langages". La volonté de mettre en avant l'enfant dans sa globalité a ainsi justifié le partenariat fructueux établi avec la revue EPS représentée par Yves Couchart et Pierre-Philippe Devos. Cet angle d'approche vient aussi en réaction à la tentative de réduction du champ d'intervention de l'école maternelle que les directives récentes voudraient limiter aux acquis cognitifs. "L'empilement des photocopies et le poids des dossiers ne sont pas synonymes de réussites, sachant qu'il ne sert à rien de tirer la queue du têtard pour qu'il devienne grenouille" dira la présidente,

martelant l'idée que "le corps est le passage obligé de tous les apprentissages". Ainsi, l'école maternelle est un lieu où l'on doit donner du temps à l'enfant et l'accompagner dans ses apprentissages. On ne fera pas d'économie de temps en oubliant que l'écriture part de l'épaule et qu'un concept n'est pas construit sans "expérimentation corporelle". Les soixante-quatre expositions installées par les différentes délégations ont toutes montré que cette façon d'enseigner était reconnue dans beaucoup d'écoles maternelles. Encore faudrait-il que les jeunes enseignants y aient été sensibilisés et qu'ils aient reçu une formation dans ce sens. Beaucoup de jeunes viennent à leurs frais au congrès chercher la formation que l'Éducation nationale ne leur a pas donnée.



**84^e COLLOQUE AGEEM VICHY
Retour à la Source**

Lors du 84^e colloque de l'AGEEM de Vichy, un moment émouvant a été consacré à dévoiler une plaque commémorative à l'école Jean-Zay de Cusset. C'est en effet dans cette école maternelle dite école de la Source qu'est née l'AGEEM en 1921 à l'initiative de Madame Le Saint, institutrice. Directement issue des salles d'asile, l'école maternelle luttait alors pour une reconnaissance pleine et entière et ses institutrices pour l'égalité de traitement avec leurs collègues de l'école primaire.

Passé le moment historique, les difficultés actuelles ne furent occultées ni par les élus cussétois ("L'école maternelle ne sera jamais un jardin d'enfants communal") ni par Lucile Barberis, présidente de l'AGEEM, en présence de l'inspecteur général Houchot : "Ce que l'on fait n'est pas un acquis... Il faut défendre l'intérêt des enfants et des professionnels qui animent l'école maternelle... Il faut donner à voir et à entendre... Faire preuve d'une résistance professionnelle positive."

Grille n° 59

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

HORIZONTALEMENT

- I. Elle régna sur le puy de Dôme, le temps d'un bicentenaire.
- II. Assura un fonctionnement satisfaisant. – Signes de richesse.
- III. C'est pourtant le meilleur moment pour s'offrir une méridienne.
- IV. Ne restez pas au milieu ! – Rivière en Berne.
- V. En outre. – Ira.
- VI. Capitale de la Thessalie. – Pratiques courantes.
- VII. Rossini ne les a pas toutes transportées outre-Méditerranée.
- VIII. Demi-môme. – Hic.
- IX. Lui, mais parfois elle. – Ceux de Camargue permettent de déneiger ceux de Clermont.
- X. Petite prétentieuse à la page.

VERTICALEMENT

1. Vulnérabilités.
2. Renom.
3. Acceptera. – Apparut plus tard que le kabuki.
4. Si l'un le dit, l'autre dit "Écorche !" – N'y allez pas pour vous faire embrasser par Aphrodite.
5. Aragon n'avait d'yeux que pour celle-là... – ... et François-Joseph que pour celle-ci.

6. Trapu. – Tour de soleil.
7. Papouasie occidentale. – Ne se donne qu'au début.
8. Stimulante car sentant l'algue. – Cette couleur est là sans réfléchir.
9. Recommandé si sélectif. – Non avenue. – Initiales virginales.
10. Vis. – Pas encore trop dure mais toujours calme et raisonnable.

Solutions au prochain numéro

Solutions mots croisés n° 58

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	T	R	O	P	I	C	A	L	E	S
II	R	E	P	O	S	A	I	E	N	T
III	A	V	A	L	I	S	E	S	R	
IV	M	A	L	A	D	E		T	E	
V	O	S	E	R	O	N	T	I	S	
VI	N	S		O	R	T	E	I	L	S
VII	T	A	P	I	E		N		L	A
VIII	A		E	D		T	I	E	N	
IX	N	A	T		S	T	A	T	U	T
X	E	S	S	E	N	T	I	E	L	S

Théâtre amateur

2^e édition du Festival de Dallet

Après le succès de la première édition de son Festival de théâtre amateur, l'amicale laïque de Dallet propose une nouvelle fois au public de se réunir les 4, 5 et 6 novembre, pour de grands moments de théâtre.

Déjà très active sur le territoire à travers les nombreuses activités qu'elle propose à ses habitants, l'association, portée par une équipe consciencieuse et enthousiaste, est soutenue dans ce projet par la Ligue de l'enseignement, le Conseil général et la commune de Dallet.

L'année passée, il a accueilli environ six cent cinquante spectateurs, un chiffre plutôt encourageant pour une première. Et tous les ingrédients de la réussite sont

encore là pour vous offrir un week-end de récréation théâtrale : trois jours de spectacles de qualité et bien sûr une ambiance amicale et chaleureuse, tant pour les acteurs que pour les spectateurs.

À travers ces comédiens amateurs passionnés, vous allez découvrir – ou redécouvrir – le théâtre.

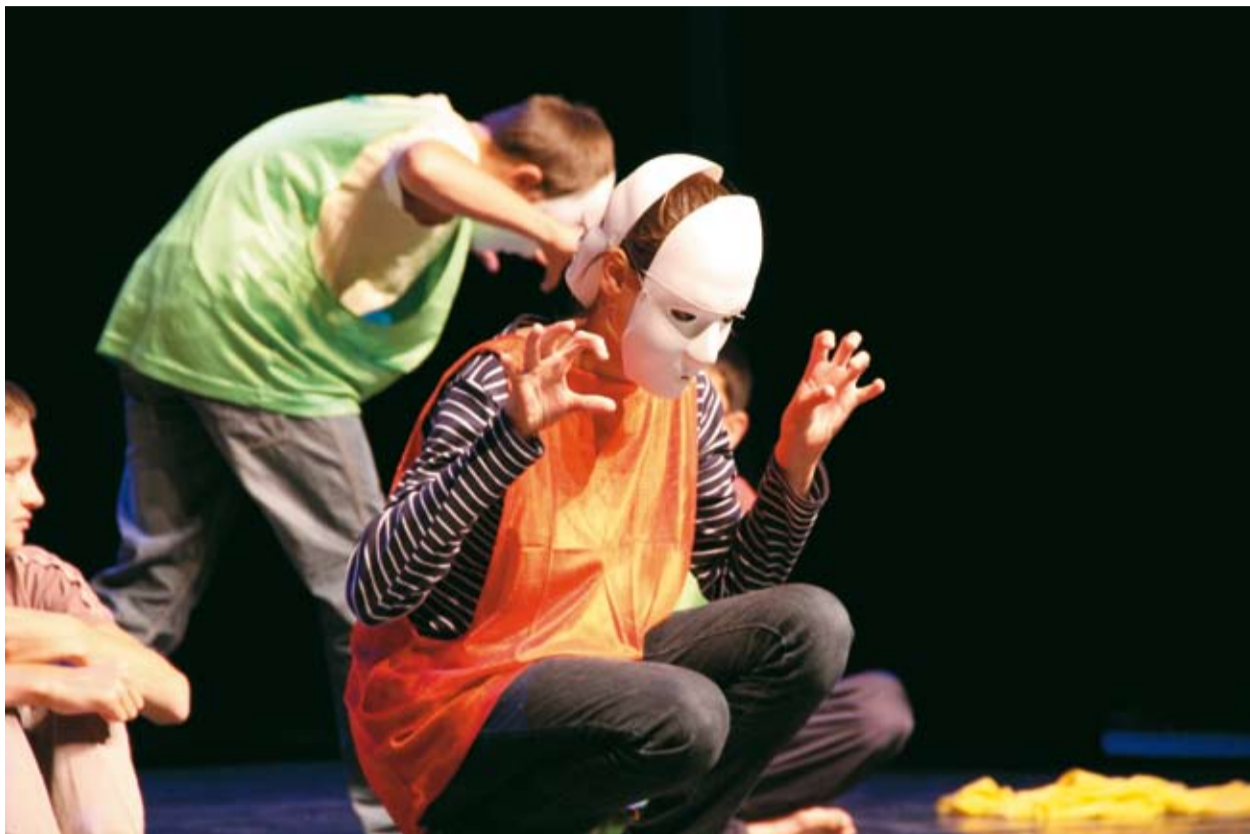
Une buvette sera ouverte au public de façon à favoriser des instants d'échanges festifs entre comédiens et spectateurs.

Un dossier de presse avec notamment le programme de la manifestation sera diffusé prochainement.

Contact presse : Marie-Jo Quinart
04 73 68 82 03
mjquinart@wanadoo.fr

Unités localisées pour l'inclusion scolaire

Le long voyage d'ULIS



ÉCRIVAINS EN HERBE avec l'OCCE



Il y a très longtemps, au Népal, vivait un petit garçon qui s'appelait Asil. Asil était petit, malin, courageux et fort. Il habitait sur les terrasses au pied de la très grande montagne Everest, dans une maison en bois avec son papa. Mais son papa était très malade et allait de plus en plus mal.

Un jour, dans le village, Asil aida un vieil homme à porter du bois. Pour le remercier, le vieil homme lui prêta son bansuri et lui dit :

- "Si tu veux guérir ton père, il faudra cueillir une fleur bleue qui pousse dans la montagne, à la limite des neiges éternelles. Elle s'appelle le grand méconopsis."

- "Comment faire pour la trouver ?"

- "Lorsque tu auras besoin d'aide, tu joueras du bansuri, et un grand léopard des neiges t'aidera. Tu pourras lui demander deux choses."

- "Merci !" répondit Asil.

C'est ainsi qu'Asil prépara son baluchon avec l'instrument, alla chercher son yack et partit cueillir la fleur bleue, même s'il avait peur du yéti !

Il traversa une forêt sans difficulté. Mais pas de chance ! Une large rivière ! - "Heureusement, je vois un pont de singe !"

Il le traversa et se retrouva devant trois chemins.

- "Lequel prendre ? Je vais appeler le léopard des neiges".

Asil souffla dans le bansuri, le léopard apparut et lui dit de prendre celui du milieu.

Il continua son chemin et arriva aux neiges éternelles. Il vit une énorme empreinte et pensa que c'était celle du yéti !

Asil avait beaucoup marché. Il chercha un endroit pour se reposer.

Il aperçut une grotte. Il y entra. Il faisait sombre, il y avait deux points rouges.

Il avait l'impression que c'était la grotte du yéti...

"AAAAb !" cria Asil en voyant la grosse bête et il le réveilla !

Asil eut tellement peur qu'il souffla dans le bansuri...

Le léopard apparut et fit peur au yéti.

Il recula et s'assit par terre.

Alors Asil dit : "Mon père est malade et je dois cueillir un méconopsis pour le sauver."

- "Elle pousse là-baut", lui dit le yéti.

- "Je n'arriverai jamais à grimper si haut !"

- "Je veux être ton ami alors je vais t'aider. J'irai chercher la fleur et je te la rapporterai."

Et le yéti donna la fleur bleue à Asil qui redescendit au village avec lui.

En arrivant, les gens eurent peur mais Asil leur dit que le yéti était gentil.

Asil alla soigner son père avec les pétales du méconopsis et puis ils firent la fête avec tout le village.

Classe coopérative scolaire OCCE
École Aimé-Coulaudon à Pontgibaud
Classe de CP - CE1
Enseignant responsable :
Pascale Coulaudon

Différent mais pas indifférent." Ce n'est pas seulement un slogan, c'est aussi un principe pédagogique : même à ceux qui ne sont pas "comme les autres", l'Éducation nationale accorde une place. Il a fallu toutefois attendre une loi de 2005 pour que l'égalité des droits et des chances pose le principe de la scolarisation prioritaire en milieu scolaire ordinaire pour les élèves handicapés. Depuis le 1^{er} septembre 2010, tous les dispositifs implantés en collège et en lycée pour la scolarisation d'élèves en situation de handicap ou de maladies invalidantes sont dénommés unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) et remplacent les anciennes UPI (unités pédagogiques d'intégration). Au collège Jean-Vilar de Riom, la classe a été créée il y a huit ans et dès la deuxième année, le théâtre a été introduit dans l'emploi du temps des élèves. Cette activité est encadrée par deux enseignantes volontaires : Martine Smideren, professeur spécialisée et Michelle Védrières, professeur de français et animatrice de théâtre. Elle est toujours pratiquée en présence des deux car il est nécessaire de bien

connaître ces élèves, leurs réactions, la personnalité et les problèmes de chacun pour éviter les erreurs, savoir quelles exigences on peut fixer et comment mettre une consigne à leur portée.

"Le théâtre, dit Martine, est une activité qui plaît aux élèves parce qu'elle est une réalisation : ils passent à l'acte, ils mènent leur projet jusqu'au bout. Ils se rendent compte qu'ils agissent, que leurs actes ont une conséquence sur l'ensemble de la réalisation. Ils prennent conscience qu'ils existent et qu'ils ont un rôle dans le groupe. Ce sont des préados ou des adolescents et l'activité théâtrale est un des éléments qui leur permet de découvrir leur corps. Au cours de l'année, ils deviennent plus à l'aise pour s'exprimer et acquièrent plus de liberté. Le spectacle de la fin de l'année est un enjeu important pour ces enfants qui ne passent ni concours ni examen. Il est l'occasion de faire leurs preuves à leurs propres yeux et aussi aux yeux des autres, en particulier des parents qui découvrent un « autre enfant » dont les capacités les étonnent."

"Ces spectacles, ajoute Michelle, sont des créations autour d'un thème choisi

avec eux. Nous glanons ce qui nous paraît pouvoir entrer dans la construction et nous essayons de nous adapter aux capacités de chacun. Ils sont ravis - et nous le sommes aussi - quand tel ou tel desserre les dents pour dire ce qu'il doit dire et au bon moment, quand les enchaînements se font sans qu'il soit nécessaire de donner le « top » et que l'assurance est enfin venue ! Contrairement aux autres adolescents qui sont pour la plupart fort contraints sur la scène et obnubilés par le regard des autres, je pense que les enfants des classes ULIS ont une sincérité offerte qui peut générer une véritable émotion. N'est-ce pas cela le théâtre ?"

Et c'est bien pour faire du théâtre que, à l'occasion de la présentation des travaux de l'atelier de pratique théâtrale, l'amicale laïque de Riom invite régulièrement ces élèves à "monter sur scène" au Forum Remy.

D'autres classes ULIS existent dans les collèges de Riom. On ne désespère pas de les inviter aussi et, pourquoi pas, de créer un jour un véritable festival : "Ulysse aura fait un beau voyage..."

Prix de la crypte

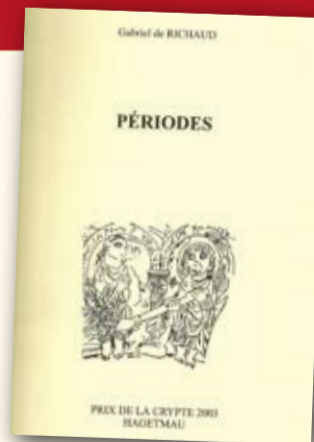
Un prix de poésie

"La nouvelle de Jean-François Dupeyron sera présentée le 25 mai dans la maison de l'amicale laïque d'Hagetmau... à l'occasion d'une fête qui sera ce qu'en feront les convives. La table sera celle qu'ils auront approvisionnée, le spectacle celui qu'ils auront apporté. À chacun de venir avec ses textes et ses dialogues, ses plats, spécialités, musiques, chansons, bouteilles, poèmes, productions... mais aussi pour le seul plaisir de se rencontrer, pour être de la fête et y apporter son enthousiasme..."

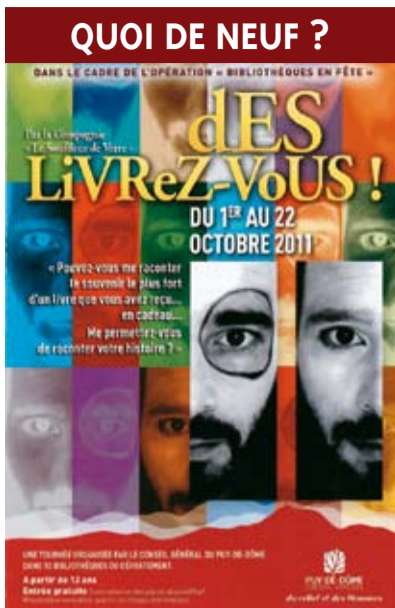
Chaque année depuis 1984, le président de l'amicale laïque invitait en ces termes les amicalistes à venir célébrer le nouveau lauréat du Prix de la crypte, ainsi nommé par référence à la crypte de Saint-Girons avec ses chapiteaux subsistant d'une abbaye romane désaffectée en 1905.

On peut faire beaucoup de choses dans une amicale laïque. On peut y faire du sport, du théâtre ou de la peinture sur soie. On peut organiser des soirées citoyennes, des sorties culturelles ou des rallyes de découverte. À Hagetmau, on avait organisé un Prix de poésie ouvert aux jeunes dont les textes n'avaient jamais été édités. Le lauréat bénéficiait d'une édition en cinq cents exemplaires. Ce fut le cas en 2003 pour Gabriel de Richaud de Clermont-Ferrand avec un texte intitulé *Périodes*. L'entreprise ne manquait ni d'allure ni de participants. L'éditeur Seghers en avait été le parrain. On y rencontrait le metteur en scène Philippe Adrien ou la chanteuse Juliette et la convivialité qui était de mise ne nuisait ni à la laïcité ni à la qualité des œuvres présentées. Mais au-delà du folklore sympathique, il y avait pour Jean Lalaude l'initiateur, ancien enseignant à l'E.N. de Mont-de-Marsan, une volonté de faire vivre la culture autrement, par l'investissement du texte et sa confrontation aux autres. L'expérience a duré vingt ans. Elle s'est arrêtée en 2004... Jean Lalaude nous a quittés en 2011.

"La poésie doit avoir pour but la vérité pratique" disait Paul Éluard.



Justice pour les enfants



Pour la cinquième année, le Conseil général et la médiathèque départementale organisent la tournée "Bibliothèque en fête". Cette année, c'est la compagnie Le souffleur de verre qui a été choisie pour un spectacle dédié aux souvenirs de livres et qui sera présenté dans dix bibliothèques du département.

Renseignements au pôle action culturelle du Département 04 73 25 84 80 et sur www.puydedome.fr. Réservations auprès des bibliothèques participantes.

Le "modèle" américain de la justice, tellement prôné par les gardes des Sceaux depuis quelques années, a du plomb dans l'aile : sans doute l'une des retombées de la curieuse série télévisée de l'été, "DSK" ?

Pour les jeunes aux États-Unis, la situation, bien que très contrastée en fonction des États, y est pourtant peu enviable : il y a bien longtemps que la prévention, l'éducation et l'accompagnement social des familles les plus en difficulté ont été abandonnés au profit de la prétendue "tolérance zéro" qui ne tolère effectivement rien pour les plus démunis et tolère tout pour ceux qui ont la chance de bénéficier de bons et de très chers avocats. Les États-Unis, malgré les engagements du candidat Barack Obama, n'ont pas encore ratifié la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE). Entre autres parce que certains États ont toujours dans leur arsenal juridique la possibilité de juger les enfants comme des adultes et de recourir à la peine de mort pour les personnes ayant commis des infractions, délits ou crimes alors qu'elles étaient mineures, ce qu'interdit la CIDE.

Ainsi, pour avoir renversé accidentellement avec son tricycle sur un trottoir une personne âgée, ensuite décédée, Juliet B., âgée de 4 ans et demi au moment des faits, va pouvoir être jugée comme une adulte, maintenant qu'elle a 6 ans. Un magistrat de Manhattan estime que si jusqu'à 4 ans, c'est la responsabilité des parents qui doit être recherchée, au-delà, c'est la personne elle-même qui doit répondre de ses actes ! À l'inverse, un juge de Pennsylvanie a décidé le 25 août que Jordan B., 11 ans au moment des faits, soupçonné d'avoir tué par jalousie la compagne de son père, devait voir sa situation examinée par un tribunal pour enfants, estimant que le passage devant une cour d'adulte le condamnerait automatiquement (la fameuse "peine plancher" française vient de là !) à la réclusion à vie, sans possibilité de libération conditionnelle...

De même, la Grande-Bretagne a montré cet été les limites de la répression d'actes délictueux voire criminels, quand en amont, depuis Madame Thatcher et sans interruption, les budgets éducatifs, sanitaires et sociaux ont été constamment amputés, au "profit" d'une prétendue responsabilisation individuelle des jeunes et des familles. Les réponses répressives ont été particulièrement étonnantes, comme l'ont pointé nombre de médias français : tel enfant de 11 ans, présenté comme la plus jeune des personnes arrêtées suite aux pillages, a été condamné à "18 mois de rééducation pour avoir volé une poubelle...", tel autre écope de "6 mois ferme pour le vol d'une bonbonne d'eau à 4 euros". David Cameron justifie par avance ce type de décisions, refusant toute analyse sur les causes des violences : "C'est de la criminalité pure et simple. Elle doit être affrontée et vaincue."



En France, il semble que l'on en soit resté à une lecture univoque des modèles anglo-saxons. L'incarcération à outrance (en pourcentage, les États-Unis se situent juste derrière la Chine), y compris de jeunes de plus en plus jeunes, ne résout pourtant en rien les problèmes posés par la violence et la délinquance juvéniles, fortement corrélés avec les niveaux sociaux, familiaux et d'intégration dans la société.

La nouvelle et énième loi française sur la répression de la délinquance et la justice des mineurs, largement validée par le Conseil constitutionnel et promulguée le 10 août dernier, renforce encore cette volonté de juger certains jeunes comme des adultes, dès l'âge de 16 ans. L'institution du juge des enfants est, une nouvelle fois, fortement contestée. C'est pourtant une juridiction particulière, créée par l'ordonnance de 1945 sur "l'enfance délinquante", très souvent décrite et enviée par nos partenaires étrangers s'intéressant à la jeunesse.

À la question portant sur le fait que les jeunes d'aujourd'hui ne sont plus ceux de 1945, Laurent Mucchielli répond : "C'est donc une rhétorique politique bien huilée. Et difficile à prendre au sérieux car c'est à la fois une évidence et une grossière erreur. Une évidence car rien en 2011 - ni les jeunes ni les vieux ni le travail ni l'école ni l'architecture ni l'alimentation, etc. - ne ressemble exactement à 1945. Une grossière erreur, car même s'il mesure 20 centimètres de plus et qu'il mange deux fois plus de protéines,

un enfant reste un enfant dans sa construction mentale et sociale. Même chose pour les adolescents : même s'ils dépassent en taille leurs parents, cela ne fait pas d'eux des adultes dans leur tête. La justice des mineurs est fondée sur le constat que les jeunes ne sont pas encore des adultes et sur l'idée politique qu'il faut les aider à grandir avant de les juger comme des adultes..."

En 1945, dans l'exposé des motifs accompagnant l'ordonnance relative à la délinquance des mineurs, le gouvernement provisoire de la République évoquait les enfants maltraités et les enfants délinquants qui, tous, devaient être placés sous la protection de la République naissante. Aujourd'hui, alors que l'ordonnance a été révisée trente-quatre fois pour tenir compte légitimement des évolutions sociales, ses valeurs fondatrices demeurent et doivent demeurer. Il appartient à la société adulte dans toutes ses composantes de préparer, éduquer, prévenir, soigner, voire sanctionner, non des adultes mais des enfants. Comment juger en adultes des jeunes qu'on n'a pas su, pu ou voulu préparer à l'entrée dans le monde des adultes et de la citoyenneté pleine et entière ?

Soixante ans plus tard, le 14 novembre 2005, le président de la République française de l'époque sort du silence au lendemain d'une très violente "crise des banlieues", suite au décès de deux jeunes électrocutés alors qu'ils étaient pourchassés. Il rappelle que tous les jeunes font "partie intégrante de la République". Dans une situation largement comparable, le chef du gouvernement britannique autoamnistie ses actes de jeune délinquant opportunément révélés par *Le Canard enchaîné* du 24 août en énonçant, sans être démenti par la classe politique britannique : "Si vous êtes assez vieux pour commettre ces crimes, vous l'êtes pour en subir la punition."

À l'automne 2005, le président de la République précisait, lui : "... Je veux dire aux enfants des quartiers difficiles, quelles que soient leurs origines, qu'ils sont tous les filles et les fils de la République..."

Pas mieux... pour l'instant.

Maurice Daubannay, IA-IPR retraité ancien correspondant de la défenseure des enfants - Clermont-Ferrand, 1^{er} septembre 2011

- The New York Times, 28 octobre 2011 : "Jordan B. doit être jugé devant un tribunal de mineurs" sur le site américain du Juvenile Law Center : www.jlc.org/.

- La Montagne, 1^{er} septembre 2011.

- Le Canard enchaîné, 24 août 2011.

- "Justice des mineurs : un enfant reste un enfant", 22 juin 2011. Site du Nouvel Obs : <http://recherche.nouvelobs.com/?q=Mucchielli>.

- De très nombreux sites ont commenté ces propos. Voir parmi d'autres celui du MRAP, à l'adresse www.mrap.fr/citoyennete/jacques-chirac-apres-le-discours-lurgence-dactes-concrets.

Auvergne laïque

Abonnez-vous, réabonnez-vous !

Complétez ce bulletin :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

FORUM



Ils ne manquent décidément pas d'air ces pauvres riches, de Bettencourt à Peyrelevade, tous frémissant de bonne conscience pour désendetter la France et des scandales qui ont égayé naguère notre information quotidienne !

Ils ne manquent pas d'air ni de blé non plus ceux qui, venus de toute l'Europe, rachètent sans vergogne les riches terres à blé de Roumanie tandis que chez nous, des exilés roumains font la manche quand ils le peuvent aux portes de nos boulangeries. Du blé, oui ! Mais pas pour tout le monde.

Ils ne manquent décidément pas de souffle ceux qui prétendent que la presse est libre ! Camus en 1947 avait quitté la direction de son journal *Combat*

après son rachat à 50 % par l'homme d'affaires Henri Smadja. "Nous étions désarmés puisque nous étions honnêtes. Cette presse que nous voulions digne et fière est aujourd'hui la honte de ce malheureux pays" écrivait-il. Aujourd'hui, les auteurs de l'ouvrage *Les Jours heureux* nous rappellent que *La Tribune* et *Les Échos* sont la propriété de Bernard Arnault, que Martin Bouygues possède TF1

et la chaîne câblée LCI. Direct 8, Direct soir et Direct matin appartiennent à Vincent Bolloré ainsi que Havas et douze licences pour les télévisions régionales dont celle de l'Auvergne. Albert Frère préside le conseil de surveillance de M6. Serge Dassault exprime ses idées dans *Le Figaro* mais il a revendu *L'Express* et son empire dans la presse quotidienne régionale à des fonds étrangers. Arnaud Lagardère, le "frère" de N. Sarkozy, est le maître du *Monde*, d'Europe 1, du *Journal du dimanche*, de *Cosmopolitan*, de *Paris-Match*, des NMPP (nouvelles messageries de presse), de *La Provence*, de *Nice-Matin* et de *Var-Matin*. *Libération* est à Rothschild et même *L'Humanité* a reçu des "subsidés" de Bouygues et Lagardère. Que dirait, que penserait aujourd'hui Albert Camus ? Et combien reste-t-il de ces journaux encore capables de "se vouer exclusivement au service désintéressé des idées" ainsi que le formulait en 1944 Albert Bayet, ancien résistant, président de la FNPF (Fédération nationale de la presse française) et président de la Ligue de l'enseignement de 1944 à 1959 ?

Les chiffres et précisions ci-dessus sont extraits de l'ouvrage collectif *Les Jours heureux* (Éditions de La Découverte). L'association "Citoyens résistants d'hier et d'aujourd'hui", parrainée par Stéphane Hessel, a choisi de republier ce petit texte en format de poche. C'est une lecture utile et facile en cette période d'interrogations en tout genre et que nous ne pouvons que conseiller à tous les lecteurs d'Auvergne laïque.

Marcel Col